



AJGAL TRILINGUAL MULTIDISCIPLINARY SCIENTIFIC JOURNAL

TACTIC Editions (TACTIC Consulting Group)

www.dracaena-draco.com

**LES FORMES DE L'EDUCATION : INFORMELLE, FORMELLE ET
NON FORMELLE**

QUELLE ARTICULATION ?

FORMS OF EDUCATION: INFORMAL, FORMAL AND NON-FORMAL

HOW DO THEY FIT TOGETHER?

Auteur (s) : Jamila CHAKIR

Catégorie : Sciences Humaines, Sciences de l'Education

Mis en ligne le 24 juin 2024

AJGAL MULTIDISCIPLINARY SCIENTIFIC JOURNAL - TACTIC Editions : Vol. 2, Numéro 2

LES FORMES DE L'ÉDUCATION : INFORMELLE, FORMELLE ET NON FORMELLE

QUELLE ARTICULATION ?

FORMS OF EDUCATION: INFORMAL, FORMAL AND NON-FORMAL HOW DO THEY FIT TOGETHER?

Jamila CHAKIR

Université Chouaib Doukkali, El Jadida

Résumé

L'article propose une analyse approfondie de la nouvelle restructuration du champ de l'éducation, mettant en lumière l'importance croissante de l'articulation entre les trois formes éducatives, notamment l'éducation informelle (EIF), formelle (EF) et non formelle (ENF). L'article aborde également les différents défis et acquis liés à cette articulation, ainsi que les implications du champ éducatif dans la vie, tant individuelle que collective, des individus en général et des jeunes apprenants en particulier. Pour finir, des recommandations sont formulées en vue de favoriser une meilleure intégration et une complémentarité entre ces différentes formes d'éducation, afin de promouvoir une approche plus inclusive de l'éducation et rendre cette dernière une force majeure pour le développement durable assurant ainsi l'Éducation pour Tous.

Mots-clés : Education- Formes éducatives (informelle, formelle et non formelle) - Articulation- Développement durable- Education pour Tous.

Abstract

The article offers a thorough analysis of the new restructuring of the field of education, highlighting the growing importance of the articulation between the three educational forms, notably informal education (IE), formal education (FE), and non-formal education (NFE). The article also examines the different challenges and achievements related to this articulation, as well as the implications of the educational field in the lives, both individual and collective, of individuals in general and young learners in particular. Finally, recommendations are made to promote better integration and complementarity between these different forms of education, in order to promote a more inclusive approach to education and make it a major force for sustainable development, thereby ensuring Education for All.

Keywords: Education- Educational forms (informal, formal, and non-formal) - Articulation- Sustainable development- Education for All.

Introduction

Les formes de l'éducation constituent un sujet complexe et varié qui englobe diverses méthodes de recherche en sciences de l'éducation et en approches pédagogiques adoptées par les chercheurs (Chéné, Gauthier et al., 1999, p. 402). Pour les comprendre, il faudrait d'abord définir la notion d'éducation en tant que droit nécessaire pour le développement humain, social et économique. Une nouvelle vision du champ éducatif émerge à l'échelle internationale. Il s'agit de la trilogie de l'éducation : informelle, formelle et non formelle. Cette nouvelle restructuration du champ éducatif nous permet ensuite d'appréhender la place de chacune d'elle dans le contexte de l'éducation et comment elles peuvent contribuer à la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

Ce travail ambitionne de mettre en exergue l'importance de l'éducation en tant que force majeure dans le développement durable. Pour cela, nous nous interrogeons sur la flexibilité des formes de l'éducation et leur rôle dans la valorisation de l'apprentissage tout au long de la vie, sur l'innovation pédagogique et la reconsidération des méthodes pédagogiques ainsi que l'importance de la collaboration internationale dans cette perspective. Pourrait-on parler d'une articulation adéquate des trois formes éducatives pour une promotion d'une éducation pour Tous ?

Nous partons du postulat que les formes de l'éducation se caractérisent par une interdépendance qui leur permet de généraliser l'éducation et la rendre un droit fondamental valable pour tous, quelles que soient les différences sociales, culturelles et économiques.

Afin de corroborer ou de réfuter cette hypothèse, nous nous étalons, en premier lieu, sur les différentes formes éducatives : informelle, formelle et non formelle. En second lieu, nous mettons en cause les enjeux de l'éducation, notamment la lutte contre les inégalités des chances scolaires ainsi que les défis liés à la qualité de l'enseignement.

1- L'éducation, une force majeure pour le développement humain, social et économique

La question de l'éducation suscite l'intérêt de nombreux chercheurs qui enquêtent sur les différentes formes d'éducation existantes et leur rôle dans les développements humain, social et économique (Mialaret, 2016). D'après le CSEFRS (2017), l'éducation est un processus crucial qui permet aux individus d'acquérir, en plus des connaissances et des compétences, des valeurs et des attitudes pour leur développement personnel et leur contribution active dans la société. L'éducation est dans ce sens un pilier fondamental de toute société. Le sens des

valeurs attribué à l'éducation est clairement défini par Mialaret dans son ouvrage : *Pédagogie générale* (1991). Selon l'auteur, l'éducation est en rapport avec la vie sociale de l'individu. Ce dernier l'exerce en traçant des finalités et des objectifs qu'il cherche à atteindre. En d'autres termes, l'éducation permet aux individus d'acquérir des connaissances et des compétences qui leur seront utiles tout au long de leur vie. Il s'agit donc d'« *une activité humaine qui ne peut se réaliser sans savoir dans quelle(s) direction(s) elle s'exerce ; (...), c'est-à-dire sans savoir où l'on va. Enseigner, former c'est enseigner pour..., c'est former en vue de...* » (Mialaret, 1991, p. 45).

Bien entendu, l'éducation, en tant qu'activité humaine, permet à l'individu de mieux comprendre le monde qui l'entoure, de développer son esprit critique et de prendre des décisions éclairées, lesquelles pourraient lui donner accès à des opportunités économiques et sociales. Ceci augmente ses chances d'obtenir un emploi satisfaisant et bien rémunéré. Ainsi conçue, l'éducation joue un rôle important dans la promotion de l'égalité des chances sociales. Elle ne se limite pas uniquement à l'acquisition des connaissances académiques mais elle inclut également le développement des compétences sociales, comportementales et pratiques¹. En donnant à tous les individus la possibilité d'accéder à une éducation de qualité elle favorise l'inclusion sociale et lutte contre les inégalités. A cet effet, l'éducation permet de promouvoir des valeurs telles que le respect, la tolérance et la solidarité qui sont essentielles pour le bon fonctionnement d'une société démocratique (CSEFRS, 2018).

L'éducation est ainsi au cœur du développement durable et sensibilise aux enjeux socio-économiques. Elle permet aux individus de s'adapter au sein d'une société démocratique à laquelle ils peuvent participer.² Autrement dit, l'éducation est un levier de progrès économique et social. Elle contribue à former une main-d'œuvre qualifiée et à favoriser l'innovation et la recherche. Son rôle est désormais crucial dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

2- Le développement pour l'éducation

Pour comprendre le rapport développement / éducation, il serait judicieux de définir le concept de développement. Depuis les années 60, ce concept tient compte des problèmes de l'environnement. La croissance économique des pays du Nord conduit à l'épuisement des

¹ En ligne : <https://www.jeparledemesdroits.fr/education/leducation-un-enjeu-majeur-pour-le-developpement-de-la-societe/>; consulté le 30-04-2024.

² En ligne : <https://hal.science/tel-01242575v1/file/These-dussaux-2011.pdf>; consulté le 14-05-2024.

ressources naturelles. Ce n'est qu'au début des années 70 que les politiques environnementales se rendent compte des problèmes écologiques causés par le progrès industriel (Martin, 2002). Selon Malcolm (2015, p.217), les enjeux de la mondialisation, dans le contexte du développement humain et la croissance économique, engendrent des changements dans les politiques éducatives. Ainsi, les organisations internationales pour l'éducation servent de « *référence pour l'élaboration de tous les programmes d'éducation* » (Malcom, 2015, p.218) partout dans le monde. L'intérêt accordé à l'éducation et aux champs éducatifs, informel, formel et non formel, est lié aux besoins sociaux. Le changement de l'éducation est perçu comme « *un facteur de transformation générale de la société* » (Weiler, 1980).

Education : appel à la mobilisation mondiale

L'engagement du terrain international dans la conception de l'éducation est un enjeu politique et un droit fondamental pour les développements socioéconomique et socioculturel de l'individu. D'après une étude élaborée par l'UNESCO en 2015, les changements politiques et socioéconomiques que subit le monde actuel font en sorte que l'éducation soit un moyen qui prépare « *les individus et les communautés aux tensions que génèrent ces changements en les rendant capables de s'y adapter et d'y répondre* » (p. 9). Une éducation de base, de qualité est désormais mise en œuvre et « *constitue le fondement indispensable d'un apprentissage tout au long de la vie dans un monde complexe en évolution rapide* » (UNESCO, 2015, p.4).

En se référant aux différents travaux de l'UNESCO, il semble évident que l'intérêt de cette dernière est de promouvoir l'éducation en mettant l'accent sur l'engagement mondial à ce sujet. Depuis sa création en 1945, cette institution s'investit dans le champ de l'éducation en tant qu'élément principal pour le développement de l'économie mondiale et l'élimination des différentes formes de discrimination à l'égard des femmes et des populations démunies.³

Le droit à l'éducation, progrès et enjeux

Différentes stratégies éducatives sont mises en œuvre par des organisations internationales ; citons, entre autres, les déclarations de Jomtien (1990) et Dakar (2000), la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) et la Déclaration des Droits de l'Enfant (1959). Toutes ces déclarations apportent un appui particulier pour relever les défis suivants :

- Réaliser une Éducation pour Tous
- Assurer un apprentissage de qualité
- Reconnaître le droit à l'éducation pour tous.

³ En ligne : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/BPI/pdf/Unesco_General_fr.pdf, consulté le 11-01-2020.

D'après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) :

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous et en fonction de leur mérite (Article 26, 1948).

La Déclaration réaffirme la gratuité, l'obligation et la généralisation de l'éducation comme droits fondamentaux de l'individu. Ces droits sont réintroduits dans l'article 13 du Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC). Ils sont nécessaires et contribuent au développement de la personne humaine.

Le droit à l'éducation pour tous, 2000-2015, un engagement mondial

Diverses conférences et déclarations internationales se sont intéressées à la question de l'éducation et se sont engagées pour une scolarisation universelle du primaire. Ainsi, la reconnaissance du droit à l'éducation est universelle (UNESCO, 2006, p.4) et constitue l'objet d'étude principal d'un bon nombre d'organisations (entre autres, l'UNESCO et L'OCDE).

L'EPT, un engagement mondial

L'Éducation pour Tous est un engagement mondial qui consiste à rendre la scolarisation du primaire universelle et de qualité. Lors du Forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000), 164 pays se sont effectivement engagés, en faveur de l'EPT, à adopter les six objectifs du cadre d'action de Dakar, à atteindre à l'horizon 2015 : *1. Éducation et protection de la petite enfance ; 2. Enseignement primaire universel ; 3. Compétences nécessaires des jeunes et des adultes ; 4. Alphabétisation des adultes ; 5. Égalité des sexes ; 6. Améliorer la qualité de l'éducation* (UNESCO, 2015, 5).

Comme il est indiqué dans les objectifs du Forum susmentionné, il est recommandé d'assurer le droit à une éducation de base universelle et de qualité ; laquelle, dans le cadre de l'éducation formelle et l'éducation non formelle, favorise l'accès au secondaire, aux études supérieures et à la formation professionnelle (Gasse, 2008, p.77). D'après le rapport mondial de Suivi sur l'EPT (UNESCO, 2015), l'évaluation des travaux réalisés selon les six objectifs du Cadre de Dakar a montré « *une importance excessive accordée à l'enseignement primaire universel* » (UNESCO, 2015, p.12). Tous les efforts déployés depuis le Forum ont garanti à chaque enfant le droit à la scolarisation, en particulier les enfants issus des pays les plus pauvres (UNESCO, 2015, p.13). Cependant, certains objectifs de l'EPT et les OMD n'ont pas été atteints, notamment « *la qualité de l'éducation, l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) ou l'analphabétisme des adultes* » (UNESCO, 2015, p.13). À ce niveau, le mouvement de l'EPT

s'investit davantage pour améliorer le programme de l'éducation en termes de qualité, d'équité et d'alphabétisation.

Toutes ces définitions font de l'éducation un droit fondamental pour tous les individus et un investissement essentiel pour le développement de toute société. En valorisant et en promouvant une éducation de qualité pour tous, l'on contribue à la construction d'un monde meilleur, plus juste et plus équitable pour tous⁴. Par ailleurs, l'engagement mondial dans le cadre de l'EPT et les OMD engendre une nouvelle structuration du champ de l'éducation (UNESCO, 2015). En effet, de nouvelles formes éducatives constituent l'objet d'études de plusieurs recherches scientifiques. Il s'agit des formes informelle, formelle et non formelle.

3- Les notions de l'informel, du formel et du non formel dans les Sciences de l'éducation

Trois formes sont en usage pour « *penser l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie* »⁵. Il s'agit des notions : *informel, formel et non formel*. Selon Anne-Hart (2013), ces trois notions sont des « *caractéristiques que l'on retrouve à divers degrés dans toutes situations ou activités d'éducation, de formation ou d'apprentissage* »⁶. D'après le manuel d'Eurostat *Classification of Learning Activities* (2016), ces activités peuvent être classées « *en trois grandes catégories : l'éducation formelle (EF), l'éducation non formelle (ENF) et l'apprentissage informel (AINF)*. Toutes les activités d'apprentissage pourraient être classées dans ces trois catégories »⁷ (Eurostat, 2016, p.14). Le tableau ci-dessous représente les trois catégories d'activités d'apprentissage, informel, formel et non formel :

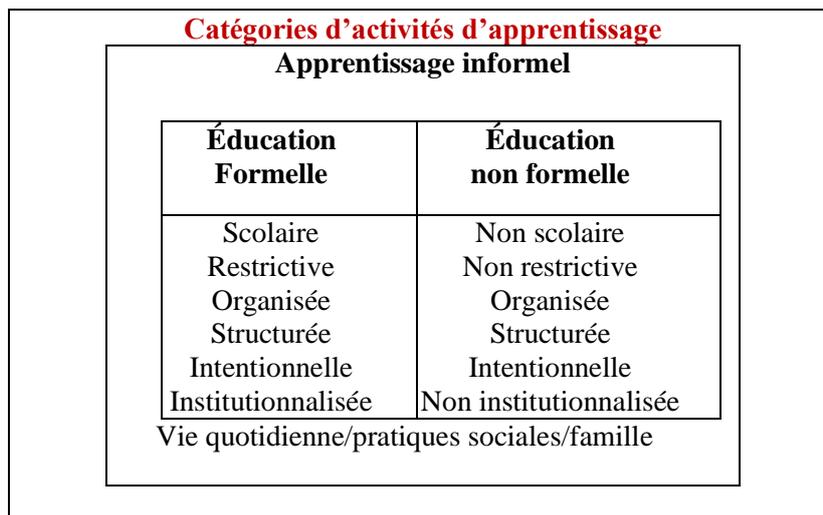
⁴ En ligne :

<https://www.gcedclearinghouse.org/sites/default/files/resources/%5BFRE%5D%20Global%20Education%20First%20Initiative.pdf> ; consulté , le 14-05-2024.

⁵ Ann-Hart, S. (2013). *Apprentissage formel, informel, non-formel, des notions difficiles à utiliser... pourquoi ?* En ligne : <https://oce.uqam.ca/apprentissage-formel-informel-non-formel-des-notions-difficiles-a-utiliser-pourquoi/> ; consulté le 21-06-2024.

⁶ Idem.

⁷ Traduit de l'anglais par nous-même: «The classification proposed in the CLA is based on three broad categories: formal education and training (FED), non-formal education and training (NFE), and informal learning (INF). It should be possible to classify all learning activities into one of these three broad categories. »



Les trois grandes catégories d'activités d'apprentissage (Eurostat, 2016.)

À partir des années 2000, la Commission Européenne et le Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle (CEDEFOP) ont attribué à ces catégories l'aspect universel (Ann-Hart, 2013). Maulini et Mantondon (2005) mettent l'accent sur leurs « variétés » dans le champ de l'éducation et la manière de les varier (p.13). Pour Hamadache, (1993), ceci constitue un point de départ important pour un changement au niveau des acquis d'apprentissage :

(...) on pourrait englober dans l'éducation tout ce qui tend à provoquer un changement dans les attitudes et les comportements des individus, étant donné que, pour opérer ce changement, ceux-ci doivent acquérir des connaissances, des compétences et des aptitudes nouvelles. (Hamadache, 1993, p10)

Évolution des notions : informelle, formelle et non formelle

D'après une étude élaborée par Colley, Hodkinson et Malcom (2003), l'évolution des trois notions : *informelle, formelle et non formelle* est associée aux processus d'apprentissage, éducation et formation. Cette association a donné lieu à trois formes éducatives qui se caractérisent par la différenciation et la variété (Maulini & Montandon, 2005) selon le contexte de leur utilisation. Ainsi, la notion d'éducation non formelle est utilisée pour la première fois à l'UNESCO en 1947 par des professionnels du développement international.

Plus tôt, au tournant des années 1990 émergent les notions « *éducation et apprentissage non formels dans un cadre plus politique que scientifique* »⁸. L'aspect politique lui a été attribué par la Commission Européenne dans le cadre de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie vers la fin du 20^e siècle (Colly et al, 2003, p.23, cité par Ann-Hart, 2013). Pour les notions formelle et informelle, il s'agit de « *deux paradigmes en compétition* » souvent utilisés dans un

⁸ Ann-Hart, S. (2013). En ligne : <https://oce.uqam.ca/apprentissage-formel-informel-non-formel-des-notions-difficiles-a-utiliser-pourquoi/> ; consulté le 21-06-2024.

contexte théorique. Jusqu'au début des années 1970, la notion d'éducation formelle s'est imposée comme forme éducative « supérieure », marquée par un apprentissage à effet élitiste⁹. Dans cette perspective, la crise mondiale de l'éducation en 1970 a marqué un changement radical au niveau de la conception de l'éducation, formation et apprentissage formels. De nouveaux concepts sont mis en œuvre dénonçant les inégalités de l'éducation formelle et suscitant l'intérêt d'une formation et d'un apprentissage informels (Ann-Hart, 2013). L'utilisation de ces trois notions dans le champ éducatif diffère d'un chercheur à l'autre. Selon Colly et ses collaborateurs (2003), « *la plupart des chercheurs ne travaillent qu'avec deux notions : formel et informel. Lorsqu'ils utilisent la notion non formelle, c'est en remplacement de la notion informelle qu'ils rejettent (Eraut). Seul Livingston utilise les trois.* » (Colly & al, 2003, cité par Ann-Hart, 2013). Ces notions, appliquées dans l'éducation, la formation et l'apprentissage, sont des « *caractéristiques que l'on retrouve à divers degrés dans toutes situations ou activités d'éducation, de formation ou d'apprentissage* » (Colley et al, 2003, cité par Ann-Hart). Depuis plus d'une décennie, leur adoption dans le champ de l'éducation s'effectue soit par opposition soit par complémentarité (Ann-Hart, 2013).

4- Les formes éducatives informelle, formelle et non formelle

a- L'éducation formelle (EF)

Différents termes sont utilisés pour désigner l'éducation formelle. Le plus général est, selon Anderson (Anderson, cité par Ryan, 1971, p.37), celui de « *l'enseignement scolaire (ou classique)* ». Cet enseignement favorise un apprentissage organisé et structuré dans un cadre institutionnel. Bennet le définit comme « *un processus selon lequel une personne reçoit une formation et une connaissance qu'il ne pourrait pas recevoir dans son entourage ordinaire, à travers les traditionnelles influences éducatives famille-communauté* » (Bennett, cité par Anderson, 1971, p.38). D'après la définition de l'UNESCO (2004), l'éducation formelle est conçue comme un :

Enseignement dispensé dans le système des écoles, lycées, collèges, universités et autre établissement d'enseignement organisé qui constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps complet pour les enfants et les jeunes et débute à l'âge de cinq, six ou sept ans et se poursuit jusqu'à 20 ou 25 ans (UNESCO, 2004, cité par Maulini & Montandon, 2005, p.13).

Pour Hamadache (1993), l'éducation formelle est scolaire et se donne dans « *des institutions d'enseignement (écoles), par des enseignants permanents, dans le cadre de programmes*

⁹En ligne : https://www.meirieu.com/FORUM/elitisme_cadiou.pdf, consulté le 07-06-2020.

d'études déterminés ». Ce type d'éducation se caractérise par « *l'unicité et une certaine rigidité (et) se veut universel et séquentiel normalisé et institutionnalisé avec une certaine permanence (du moins pour ceux qui ne sont pas exclus du système)* » (Hamadache, 1993, pp.11-12). Selon la Commission Européenne (2000), la particularité de l'éducation scolaire est qu'elle délivre des diplômes avec « *des qualifications reconnues* » (Mlékuz, 2003, p.11). Dans *Eurostat Classification of Learning Activities Manuel* (2006), l'éducation formelle est définie en tant qu'enseignement :

dispensé dans le système des établissements scolaires, universités et autres structures d'éducation et de formation formelles. Ce système constitue normalement une "échelle" continue d'enseignement à plein temps destiné aux enfants et aux jeunes, commençant, en général, à partir de cinq ou sept ans et se poursuivant jusqu'à l'âge de 20 ou 25 ans¹⁰ » (Eurostat, 2006, p.13).

Dans sa version de 2016, la Commission Européenne la perçoit comme

une éducation institutionnalisée, intentionnelle et planifiée par des organisations publiques ou privées d'un pays. Les programmes d'éducation formelle sont reconnus comme tels par les autorités éducatives nationales ou les autorités équivalentes pertinentes, en l'occurrence, toute autre institution en coopération avec les autorités éducatives nationales. L'éducation formelle comprend essentiellement l'éducation initiale [...]. La formation professionnelle, l'éducation spécialisée et éventuellement l'éducation des adultes...¹¹ (Eurostat, 2016, p.14)

Toutes ces définitions se croisent à l'idée que l'éducation formelle fait référence à tout enseignement-apprentissage organisé et systématisé. Un enseignement - apprentissage qui se réalise dans un cadre institutionnel, nécessite une tranche d'âge limitée et débouche sur des diplômes et des certifications obtenus dans un contexte formel bien structuré. Afin de mieux comprendre la notion du formel, il serait pertinent d'appréhender l'idée que l'école est le centre d'apprentissage où toutes les fonctions éducatives sont assumées. L'éducation serait dans ce sens synonyme de scolarité, livrée dans des institutions d'enseignement bien déterminées. Cependant, l'éducation formelle ne peut plus être qualifiée d'unique centre d'apprentissage ni même du seul moteur de développement, capable de réaliser des

¹⁰ Traduit de l'anglais par nous-même: "*Formal Education as "education provided in the system of schools, colleges, universities and other formal educational institutions that normally constitutes a continuous "ladder" of full-time education for children and young people, generally beginning at age of five to seven and continuing up to 20 or 25 years old"*".

¹¹ Traduit de l'anglais par nous-même: « *Formal education is defined as 'education that is institutionalised, intentional and planned through public organisations and recognised private bodies, and—in their totality— constitute the formal education system of a country. Formal education programmes are thus recognised as such by the relevant national education or equivalent authorities, e.g. any other institution in cooperation with the national or sub-national education authorities. Formal education consists mostly of initial education [...]. Vocational education, special needs education and some parts of adult education are often recognised as being part of the formal education system.* »

programmes éducatifs novateurs. L'émergence de l'éducation informelle au milieu du 20^e siècle (Brew, 1946 ; Smith, 2001, 2003) a confirmé la diversité des formes éducatives qui favorise un apprentissage en dehors du cadre scolaire, dans différentes situations « *qui méritent toutes d'être connues et reconnues comme des vecteurs de formation (Scribner & Cole, 1973 ; Foley, 1999 ; Jeffs & Smith, 1999 ; Dasen, 2002)* » (Maulini & Montandon, 2005, p.13). L'éducation informelle se manifeste comme une éducation non intentionnelle, non systématisée (Brougère & Bézile, 2007). Les apprentissages acquis ne sont pas nécessairement en rapport avec l'école. Elles proviennent des activités de la vie quotidienne (UNESCO, 2004, Brougère & Bézile, 2007).

b- L'éducation informelle

L'éducation informelle est « *le corollaire naturel de la vie quotidienne* » (Mlékuz, 2003, p.11).

Il s'agit d'un apprentissage :

Moins organisé et moins structuré et peut comprendre, à titre d'exemple, des activités d'apprentissage qui se produisent dans la famille, dans le lieu de travail et dans la vie quotidienne de chaque personne, dirigé individuellement par la famille ou à travers la socialisation¹² (Eurostat, 2006, p.13).

Ces apprentissages « *découlent des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs* » (Ann-Hart, 2013) et sont pratiqués en dehors des institutions (Colley et al, 2003, p.4-5). Selon Coombs et Ahmed (1974) :

(...) Les gens apprennent d'abord à partir des expériences quotidiennes et de la multitude de forces éducatives présentes dans leur environnement — celui de la famille et des voisins, du travail et du jeu, des activités religieuses, du marché, des journaux, des livres, des émissions et médias. Pour cette étude, nous appelons cette importante modalité d'apprentissage éducation informelle (à ne pas confondre avec non formel¹³ (Coombs & Ahmed, 1974, p. 232).

Ces définitions laissent entendre que l'apprentissage informel est acquis « *par expérience* » (UNESCO, 2004), dans la vie quotidienne, au sein du milieu familial ou socioprofessionnel. Les connaissances ne sont pas nécessairement acquises dans un établissement scolaire (UNESCO, 2004). Un même contenu éducatif peut être appris différemment dans « *une vie en*

¹² Traduit de l'anglais par nous-même: « *Informal Learning* is defined as "...intentional, but it is less organised and less structured ...and may include for example learning events (activities) that occur in the family, in the work place, and in the daily life of every person, on a self-directed, family-directed or socially directed basis».

¹³ Traduit de l'anglais par nous-même: « *People learn primarily from day-to-day experiences and from the multitude of educative forces in their environment-from family and neighbors, work and play, religious activities, the market place, newspapers, books, broadcasts and other media* ».

dehors et après l'école ! Et on y apprend beaucoup de choses, parfois peut-être plus qu'à l'école. » (Dasen, 2002, p.112).

L'éducation informelle contre la forme scolaire

L'émergence de l'éducation informelle au cours des années 1970 était une réaction contre les inégalités de l'éducation scolaire (Garnier, 2018). Elle « *a d'abord désigné l'éducation que recevaient les populations faiblement voire non scolarisées* » (Freire, 1971, cité par Garnier, 2018, p.14). Depuis le Conseil de Lisbonne (2000), la question d'articulation entre les deux formes éducatives est devenue fondamentale pour lutter contre ces inégalités, notamment dans les pays où le « déterminisme social » prédomine dans le domaine de l'éducation (Debon, 2006, cité par Garnier, 2018, p.16).

Cependant, l'emploi « *pragmatique* » (Freire, 1971) de l'éducation informelle n'est pas dans le sens de « *minimiser l'importance de l'éducation formelle, mais de suggérer qu'elle ne constitue, en définitive, qu'une faible partie de ce que nous savons et de ce que nous devons apprendre, tout au long de notre vie.* » (Garnier, 2018, p. 15). Se contenter des apprentissages scolaires est dans ce cas insuffisant pour réussir l'acquisition d'un apprentissage tout au long de la vie. La plus grande partie des connaissances acquises par l'apprenant relèvent de sa vie quotidienne et non de l'institution scolaire (Evans, 1981). Selon Garnier (2018) :

Il en va ainsi des valeurs culturelles, des comportements de la vie quotidienne, de l'acquisition de la langue orale, des attitudes et des croyances générales. Les milieux propices à l'éducation informelle sont la famille, le secteur associatif, les églises, la vie professionnelle, les médias de masse, internet, les musées, les jeux, etc. (Garnier, 2018, p.16)

L'informel, un apprentissage par « osmose » entre l'apprenant et son environnement

Selon Hamadache (1993), plusieurs termes désignent l'éducation informelle. Il s'agit d'une éducation « *parallèle (ou encore accessoire, occasionnelle, diffuse, spontanée, informelle...)* qui concerne des activités d'instruction non structurées ». Dans le prolongement de cette définition, l'auteur définit le processus d'apprentissage dans l'éducation informelle ou parallèle comme « *processus d'osmose entre l'apprenant et son environnement. C'est un fait que la plus grande partie des connaissances et des savoir-faire qu'acquiert un individu au cours de son existence se fait dans un environnement non structuré* » (Hamadache, 1993, p.10). Selon l'auteur, l'apprenant est influencé par son environnement. Les valeurs culturelles sont principalement acquises dans sa vie quotidienne. L'idée d'acquisition des savoirs dans un environnement non structuré rejoint celle des théories de la sociologie dans les années 1970

(Falardeau, 1990). Ces théories insistent sur l'aspect social et environnemental de l'éducation. Ainsi, la théorie de Vygotski de l'apprentissage (Brossard, 2004) renvoie à la construction et à l'appropriation des savoirs dans l'environnement familial de l'enfant. Toutefois, à l'école, l'enfant apprend :

en fonction de son propre « programme » (...) Apprentissage et développement ne sont donc pas mis en contact pour la première fois à l'âge scolaire, mais sont liés l'un à l'autre dès les premiers jours de la vie de l'enfant.» (Vygotski 1933/1985 b, p.106)" (Brossard, 2004, pp.105-106).

Dans la lignée de la pensée vygotkienne, l'éducation s'effectue en fonction de ses rapports avec la société (Freire, 1974). Par l'observation, l'imitation et en interaction avec tout ce qui l'entoure, l'apprenant peut acquérir « *des connaissances et savoir-faire* » (Winnykamen & Lafont, 1990, p.23). La notion d'imitation est définie comme étant « *une activité d'appropriation de savoirs ou de savoir-faire* » qui rend compte de sa réalité sociale (Winnykamen & Lafont, 1990, p.24).

Par ailleurs, l'appropriation du savoir en interaction avec l'environnement social de l'apprenant fait de la théorie de Vygotski une " *théorie de l'école et de l'enseignement*" (Schneuwly, cité par Yvon & Zinchenko, 2011, p.340). L'intégration du milieu socioculturel dans le processus d'apprentissage montre que l'éducation scolaire est « *loin de se réduire aux programmes et disciplines scolaires, l'école et la classe représentent de ce point de vue des microcultures socialement situées* » (Schneuwly, cité par Yvon & Zinchenko, 2011, p. 341). En tant que lieu d'apprentissage, l'école doit s'ouvrir à l'univers social de ses apprenants. Ainsi conçue, elle doit franchir les limites des instructions scolaires normalisées et structurées. En partageant ce point de vue, Hamadache (1993) propose de parler d'une « école parallèle » où l'élève pourrait participer et réagir en toute liberté et autonomie avec l'appui de l'enseignant. L'apprentissage acquis doit être le résultat de l'association de deux univers : scolaire et social (Hamadache, 1993, p.11). Cependant, dans certaines situations sociales, notamment dans le milieu rural, l'éducation informelle semble peu efficiente (Brougère & Bézile, 2007).

L'éducation informelle en milieu rural

Le champ de l'éducation ne se réduit pas à sa seule forme informelle. Si l'on recourt aux travaux de Coombs et Ahmed (1973), c'est un processus qui renvoie à tout ce qui permet un apprentissage « *commençant dans l'enfance et se poursuivant à travers l'âge adulte* » (Coombs & Ahmed, 1973, p.232). Il en découle pour ces deux auteurs que l'éducation est à la base de trois modalités essentielles : informelle, formelle et non formelle. L'intérêt est de rendre compte de la diversité des situations éducatives qui diffèrent d'un pays à l'autre, en

particulier les milieux ruraux de certains pays en voie de développement. De cette conception, les deux chercheurs développent la théorie de la trilogie éducative qui met en cause le rôle et la place des trois formes éducatives dans le champ de l'éducation (Coombs & Ahmed, 1973, cité par Brougère & Bézile, 2007). Ainsi, selon le classement de Coombs et Ahmed, l'éducation informelle occupe la place initiale dans le processus de l'éducation, suivie des éducations formelle et non formelle. Toutefois, ce classement ne semble pas efficient dans le contexte du développement rural. Selon Brougère et Bézile (2007), l'éducation informelle est analysée comme peu valide pour le développement rural. Elle n'est pas en mesure de répondre aux besoins éducatifs des apprenants ruraux (Brougère & Bézile, 2007, p.125). A l'opposition de cette forme, les éducations formelle et non formelle sont perçues comme deux modalités «*substitutives* » (Coombs & Ahmed, 1973) comblant les lacunes de l'apprentissage informel dans ce milieu¹⁴.

c- L'Éducation non formelle (ENF), définitions et positionnement

Nous partons de l'hypothèse que l'apprentissage cognitif scolaire est remis en question et que l'informel, par son caractère non institutionnel et non intentionnel, n'a pas été opérant dans les régions rurales. L'éducation non formelle semble offrir, selon les spécialistes et les grands organismes internationaux¹⁵, ainsi que les études menées par la Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF) à l'échelle nationale, des opportunités alternatives au système scolaire formel jugé défaillant (Poizat, 2002, p.18), notamment dans le milieu rural des pays du « tiers-monde » (Coombs, 1968 ; Coombs & Ahmed, 1974).

En 1973, Coombs et Ahmed déclarent que l'ENF se présente comme « *toute activité organisée en dehors du système d'éducation formelle établi* » (Coombs & Ahmed, cité par Poisson, 2012, p.13) mise au service d'une « *clientèle* » spécifique : une population défavorisée et exclue de l'institution scolaire. Cette définition traduit les idées forces de l'ENF que Hamadache (1993) résume dans l'organisation, la structuration, la non-institutionnalisation, se déroulant hors du système éducatif- « *même si, dans certains cas, le lieu d'enseignement*

¹⁴ Coombs et Ahmed Manzour supposent que dans le milieu rural, l'éducation informelle est moins rentable que dans le milieu urbain. C'est plutôt la « stratégie » de l'ENF qui y est efficace : « *sa vision le conduit à penser que les occasions d'apprentissage informel sont plus importantes dans les centres urbains avec la sollicitation des médias et la diversité de la population. Cela justifie d'autant plus une stratégie d'éducation non formelle en milieu rural* », p.127. Cité dans : Brougère & Bézile, 2007.

¹⁵ L'Institut International de Planification et de l'Éducation (I.I.P.E.) et le Bureau International de l'Éducation(BIE), UNESCO, disponible sur les sites : www.iiep.unesco.org / www.ibe.unesco.org/fr ; consulté le 13-10-2016.

peut être l'école et destinée à un « public- cible identifiable » - notamment des élèves « non régulièrement inscrits » (Hamadache, 1993, p.11).

Dans la lignée de ces réflexions, le *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour Tous* (UNESCO, 2006) définit l'ENF comme « *toute activité éducative organisée et durable qui ne correspond pas exactement à la définition de l'enseignement formel. L'ENF peut donc être dispensée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'établissements éducatifs et s'adresser à des personnes de tout âge* » (UNESCO, 2006, p.8). Son rôle est de « *fournir un type d'apprentissage choisi, à des sous-groupes particuliers de la population* » (Sairi, 2004. p.3). Elle rend compte des situations de pauvreté extrême de la majorité de la population dans les pays en développement, veille à soutenir les familles socialement défavorisées et consacre également, en dehors des institutions, des activités organisées adaptables à leur situation défavorable (Hamadache, 1993, p.13). Aussi dans le manuel élaboré par l'Union Européenne (Eurostat, 2016) l'éducation non formelle est-elle définie comme une éducation institutionnalisée, intentionnelle et planifiée. La caractéristique déterminante de l'éducation non formelle est qu'elle pourrait être « une alternative » à l'éducation formelle dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie, garantissant ainsi le droit d'accès à l'éducation pour tous. Cette forme éducative est destinée aux personnes de tout âge (Eurostat, 2016, p.15)¹⁶.

Par ailleurs, en nous appuyant sur ces définitions, l'interprétation de l'ENF constitue un terrain très large dans la mesure où chaque pays pourrait avoir sa propre conception. Ainsi au Maroc, l'ENF est définie comme « *une éducation/formation* » qui peut se dérouler dans un autre cadre outre l'école. Il s'agit d'un programme « *s'adressant à une large variété de groupes de personnes de tout âge qui, pour plusieurs raisons, n'ont pas pu bénéficier pleinement du système d'éducation formelle* » (El Bouazzaoui, 2012, p.29). L'essentiel dans ce programme est d'aider des enfants non scolarisés et déscolarisés, de moins de 16 ans qui, pour des raisons socioéconomiques défavorables, n'ont pas réussi à avoir accès à l'école. Autrement dit, l'ENF « *constitue une alternative pour lutter contre la non scolarisation et la déscolarisation précoce de la population en âge de scolarité obligatoire* » (El Bouazzaoui, 2012, p.29). L'intérêt principal est de limiter le flux de ces phénomènes, notamment dans les milieux les

¹⁶ Traduit de l'anglais par nous-même: « *Non-formal education is defined as 'education that is institutionalised, intentional and planned by an education provider. The defining characteristic of non-formal education is that it is an addition, alternative and/or complement to formal education within the process of lifelong learning of individuals. It is often provided in order to guarantee the right of access to education for all. It caters to people of all ages but does not necessarily apply a continuous pathway structure...* ».

plus défavorisés. Dans ce contexte, l'ENF est un programme qui prend l'initiative d'aller en quête des enfants en situation de non scolarisation ou déscolarisation précoce et de convaincre leur entourage de l'importance de l'école. Il s'agit d'

une école qui va vers l'enfant et non une école qui attend l'enfant. (...) c'est une école flexible et qui s'adapte à la variété des situations rencontrées tant au niveau de la programmation que de la planification, l'organisation, la gestion, l'information et la communication avec les bénéficiaires et leurs familles (El Bouazzaoui, 2012, p.31).

L'idée que l'ENF est une alternative au système institutionnel rejoint les positions de Coombs et Ahmed (1974) pour qui l'ENF est efficace, en particulier dans les régions rurales, et cible les classes populaires. L'ENF est

une forme éducative qui a été largement « popularisée » dans le cadre d'un travail avec des groupes défavorisés en termes d'opportunités économiques, sociales et éducatives, y compris les communautés ouvrières, les jeunes chômeurs, les femmes et les minorités ethniques qui ont souffert de discrimination. L'objectif est de mettre en place des stratégies de lutte contre la pauvreté, la privation de l'éducation et l'exclusion sociale qui se sont considérablement répandues au cours des deux dernières décennies. Il y a eu une série d'initiatives politiques pour aborder ces types de problèmes dans les pays en développement et les pays développés d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie. Il est devenu de plus en plus clair que le développement économique n'avait pas répondu aux besoins du nombre croissant des personnes pauvres et en situation d'exclusion sociale¹⁷ (Coombs & Ahmed, cités par Mayo, 1994).

Selon Gasse (2008), « *du fait de sa négation, l'éducation non formelle s'oppose à l'éducation formelle, système institutionnel dominant* » (Gasse, 2008, p.286). Or, malgré cette opposition, les deux formes ont un point en commun. Elles s'inscrivent dans un système de valeurs fondées sur la structuration, l'organisation des apprentissages et l'intentionnalité de la part de leurs apprenants (Gasse, 2008).

5- L'articulation entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle

Selon Poisson (2012), la question de l'articulation entre le formel et le non formel est problématique. Elle a été longuement « *débatue dans la littérature depuis plusieurs*

¹⁷Traduit par nous-même: « *Non-formal education' has been popularised in relation to poor countries. But the term has been applied to industrialised countries too, particularly in the context of work with groups who have been disadvantaged in terms of economic, social and educational opportunities, (including working class communities, the unemployed and women and ethnic minority groups who have suffered discrimination) as part of strategies to combat poverty, deprivation and social exclusion (See Lovett 1994: 2). Over the past two decades, there have been a range of policy initiatives to tackle these types of problems in both urban and rural contexts in the so-called developed countries in Europe, north America and Australia, as it became increasingly clear that economic development had failed to meet the economic and social needs of the growing numbers of people who were suffering from poverty and social exclusion* ».

décennies, sans pour autant donner lieu à des expériences convaincantes dans la pratique » (Poisson, 2012, p.13). L’auteur propose d’articuler ces deux formes, différentes l’une de l’autre, en se basant sur les objectifs d’instruction, la diversité des bénéficiaires, les acteurs pédagogiques, les méthodes d’enseignement et les finalités envisagées. En d’autres termes, et « *à l’aide de quelques critères de base, permettant de distinguer (...) ce qui relève effectivement du formel ou du non formel* » (Poisson, 2012, p.13), il propose de cibler chaque forme éducative l’une indépendamment de l’autre afin de saisir la question d’articulation. Ainsi, et à la lumière des travaux de Coombs et Ahmed dans les années 1970, l’ENF est une activité « extrascolaire » qui est fondamentale pour le développement de l’éducation. Selon Poisson, quatre « *caractéristiques* » essentielles permettent de spécifier le non formel dans « *la réalité éducative* » (Poisson, 2012, pp.13-14). Il s’agit de l’« *hétérogénéité* » au niveau du public cible : une population pauvre, issue du milieu rural, de milieu populaire, des enfants de la rue, entre autres. Ce public divergent est pris en charge par différents acteurs « aussi bien publics que privés », notamment des enseignants et des acteurs sociaux impliqués dans le travail associatif. L’objectif est de présenter un programme cohérent et des méthodes d’enseignement « *souples* » et « *adaptables* » à cette population. Comme troisième caractéristique de l’ENF, l’auteur met en œuvre la « *fonctionnalité* » de ces programmes qui, à la différence de ceux du formel, sont « *précis et de courts termes* ». Ce sont des programmes planifiés visant à améliorer un « *éventail de compétences* » (Du Bois Reymond M., 2003, p.13) telle la « *réinsertion sociale, professionnelle ou scolaire. Ces compétences sont réalisées en dehors, mais, selon le Comité Directeur européen pour la Jeunesse (CDEJ) – Conseil de l’Europe, en « complément du programme d’éducation formelle* » (Du Bois Reymond M., 2003, p.13). La « *participation* » dans ce cadre est volontaire et n’est pas imposée comme dans le système institutionnel. Le domaine éducatif peut être accessible à toutes les catégories sociales (jeunes et adultes socialement défavorisés). Les parents, les « *autorités locales* », les associations et différents organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux sont alors responsables de la mise en œuvre de tels programmes d’enseignement en faveur de cette population :

<ul style="list-style-type: none"> ■ Hétérogénéité 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bénéficiaires, acteurs, profil des enseignants, programmes et méthodes, financement, lien avec l’école
<ul style="list-style-type: none"> ■ Souplesse et adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conditions d’admission, horaires, contenus, méthodes
<ul style="list-style-type: none"> ■ Fonctionnalité 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réinsertion sociale, professionnelle ou scolaire, dans le court terme

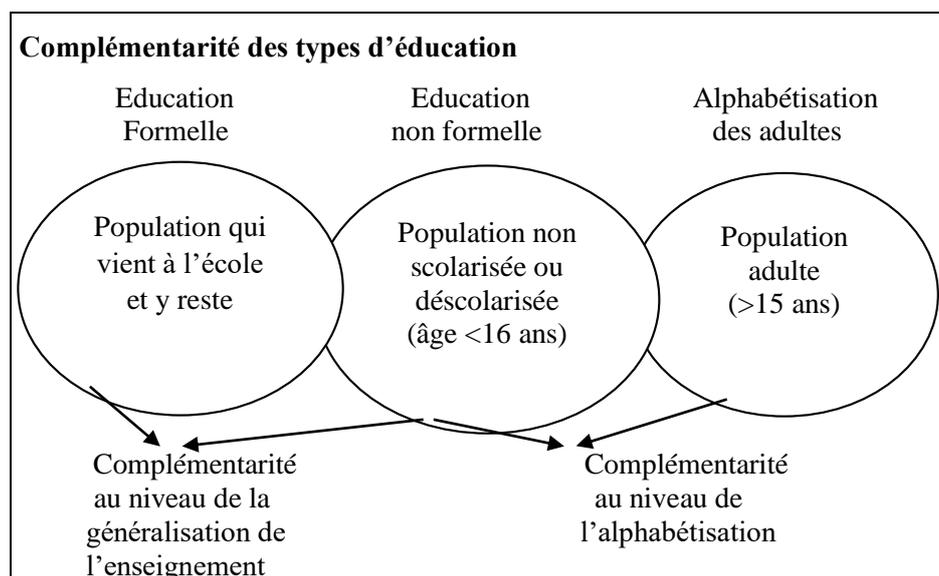
■ Participation	■ Autorités locales, associations, parents, communautés
-----------------	---

Caractéristiques principales de l'éducation non formelle (Poisson, 2012, p.15)

Par ailleurs, la question de l'articulation fait l'objet d'études de différentes recherches scientifiques (Poisson, 2012). Un appel au rapprochement entre le formel et le non formel a effectivement été recommandé dans la Déclaration de Tokyo en 2001. Le but est de rendre compte de l'éducation non formelle dans le processus éducatif. Il est donc « *impératif d'envisager les approches formelles et non formelles comme complémentaires, se renforçant l'une l'autre dans la mise en place d'une société du savoir* » (Poisson, p.15).

Malgré leur différence, le rapprochement entre les deux secteurs peut être possible si l'on prend en considération l'« efficacité » au niveau de « l'offre de l'éducation », « l'économie » et « la démocratisation » en tant que trois séries de motivation permettant l'amélioration de la qualité de l'éducation (Poisson, 2012). Autrement dit, et dans le cadre d'une vision cohérente permettant l'optimisation des ressources éducatives et l'égalité des chances pour développer une société de connaissance, les deux secteurs éducatifs devraient se compléter et cesser de s'ignorer mutuellement (Poisson, 2012, p.17). Il faut donc « repenser » les critères de l'éducation et y intégrer l'ENF avec ses principes de base - notamment le volontariat, la collectivité, l'échange, l'autonomie, la flexibilité, l'innovation...- comme forme éducative complémentaire de l'éducation formelle (Poisson, 2012, p.17).

De son côté, El Bouazzaoui (2012) atteste la complémentarité de cette forme éducative. Pour l'auteure, la mise en place de l'ENF nécessite avant tout une prise en considération de deux types d'éducation à savoir l'éducation formelle, d'un côté, et l'alphabétisation des adultes, d'un autre côté. L'ENF, précise-t-elle, « *prend en charge l'ensemble des enfants et jeunes en âge de la scolarité (...) l'ENF complète l'éducation formelle pour diversifier l'offre en éducation, égaliser les chances et donner à tous les enfants le droit à l'éducation* » (El Bouazzaoui, 2012, p. 34). Cette complémentarité contribue à « *toucher et atteindre l'objectif de l'éducation pour tous* » (*Idem.*).



Au niveau des programmes et des passerelles (El Bouazzaoui, 2012, p.35)

Rappelons que l'idée d'articulation des deux formes d'éducation a constitué, au tournant des années 70, le centre d'intérêt de nombreux chercheurs. Ces derniers ont effectivement remis en question le rapport entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle. Serait-il un rapport de complémentarité ou bien de substitution ? Pour Coombs et Callaway (Cité par Ryan, 1971, p.11), l'ENF est nécessaire notamment dans les pays en voie de développement dont la politique de la généralisation de « l'enseignement scolaire » est jugée « inefficace » (Coombs & Callaway, cité par Ryan, 1971, p.11). Face à cette situation, l'ENF se manifeste comme solution de remplacement efficace pour la réalisation d'une « cohésion sociale ». En revanche, Anderson (1971) rejette l'idée de remplacement qui, selon lui, n'est pas efficace pour le développement d'une société de connaissance. Il considère l'ENF comme complément du système formel : « *l'enseignement scolaire et non scolaire sont plus souvent compléments l'un de l'autre qu'ils ne se substituent l'un à l'autre* » (Anderson, cité par Ryan, 1971, p.39). Aujourd'hui, cette complémentarité constitue le fondement de la notion d'éducation de base, réintroduite en 1972 par « *la Commission internationale sur le développement de l'éducation* » (Hamadache, 1993, p.15). Elle comprend l'enseignement scolaire formel (primaire et parfois premier cycle du secondaire) et un ensemble d'activités éducatives non formelles et informelles :

Cette notion a eu l'avantage de favoriser une approche de la complémentarité entre aspects scolaires et non scolaires d'un processus d'éducation fondamentale, conçue comme minimum éducatif répondant aux besoins d'une collectivité tout autant que comme point de départ d'une éducation permanente (Hamadache, 1993, p.15).

Selon Hamadache, ces activités visent à répondre aux besoins éducatifs et socioculturels de groupes de personnes de tous âges et aux objectifs de développement (Hamadache, 1993, p.16). Elles sont transmises dans « *tous les types d'institutions existantes, éducationnelles ou autres...* » (Faure et al, 1972 ; cité par Hamadache, 1993, p.16). Les activités éducatives non scolaires sont acquises par des éducateurs ou « *animateurs* » (Bordes, 2007), membres d'une organisation non gouvernementale volontaire ou une association locale, leur assurant des formations pédagogiques adéquates et efficaces. Ces enseignants peuvent également appartenir au système formel qui, en dehors de leur service habituel, assurent des cours aux « *bénéficiaires* » et reçoivent en contrepartie « *une indemnité supplémentaire* » (Hamadache, 1993, p13). L'approche de complémentarité entre les activités et le programme scolaire formel engendre la nécessité d'une reconnaissance des acquis d'apprentissage non formel.

6- Initiatives pour encourager l'articulation entre les trois formes d'éducation

Garantir une éducation générale et adéquate adaptée aux besoins spécifiques des apprenants bénéficiaires nécessite une articulation entre les trois formes d'éducation (formelle, informelle et non formelle). Pour se faire, plusieurs initiatives sont à entreprendre ; notons entre autres, l'intégration des apprentissages informels dans le curriculum scolaire, la formation des enseignants et de tous les acteurs impliqués dans le processus d'éducation sur des thématiques en rapport avec la petite enfance, l'importance de la scolarisation et les conséquences de la déscolarisation et la non scolarisation des enfants défavorisés encore sous obligation scolaire. En outre, la question de la complémentarité des formes éducatives semble plus efficace si l'on se réfère au rôle non négligeable de la société civile dans le contexte éducatif, plus particulièrement dans le cadre de l'éducation pour tous. En effet, collaborer avec la société civile, telles que des ONG, des associations et des entreprises, peut enrichir l'expérience éducative, par le biais d'ateliers artistiques, de projets environnementaux qui complètent l'apprentissage formel. Or, ces projets peuvent également renforcer le sens des responsabilités des jeunes apprenants et favoriser un apprentissage en dehors de l'environnement scolaire. La synergie entre l'Etat et la société civile consiste à faciliter aux jeunes l'accès aux droits de l'éducation et de la formation.

Dans le contexte marocain, les organisations de la société civile œuvrent pour le renforcement des principes de la démocratie et les droits humains, en particulier le droit à l'éducation des enfants, en se mobilisant par l'appui social à aider les enfants et les jeunes défavorisés en situation de non scolarisation et de déscolarisation à intégrer l'enseignement formel ou la

formation professionnelle (Wafi & Faribi, 2016, p.25). Pour y arriver, elles demandent un appui financier en vue de garantir la réalisation de leurs tâches socioéducatives (UE, 2015, p.4).

Conclusion

Dans ce travail, nous avons tenté de faire le tour de la question de la restructuration du champ éducatif à l'échelle mondiale, laquelle a donné lieu à une trilogie éducative : *informel, formel et non formel*. Nous avons mis en exergue l'importance de l'articulation entre les trois formes d'éducation, et plus particulièrement le rôle crucial de l'ENF dans l'apprentissage tout au long de la vie et les enjeux de sa reconnaissance comme forme d'apprentissage alternative pour les enfants et les jeunes défavorisés. Nous avons également montré l'importance de cette articulation pour la réussite du processus d'éducation pour Tous et le développement global de l'apprenant. De même, la nouvelle restructuration de l'éducation nous a permis de penser l'avenir de l'éducation qui doit reposer sur une réflexion approfondie, une ouverture à l'innovation et une diversification des approches pour préparer les apprenants aux défis du monde moderne, celui de la communication et de la technologie.

En définitive, étant inscrite dans l'agenda mondial, la trilogie de l'éducation, plus spécifiquement l'ENF, par rapport à l'éducation formelle, constitue le parent fort des travaux de recherches scientifiques à l'échelle internationale en général et nationale en particulier. Cette forme dite alternative sera déclinée de manière spécifique dans le contexte éducatif marocain et fera, en conséquence, l'objet d'étude de nouveaux travaux de recherche dans le domaine des sciences de l'éducation.

Bibliographie

- Anderson, A. (1971). Réflexions sur la planification de l'enseignement extra- scolaire. Dans J. Ryan, *La planification de l'éducation extra-scolaire en vue du développement, Rapports et communications* (pp34-47). Institut International de planification de l'Education. UNESCO
- Ann-Hart, S. (2013). *Apprentissage formel, informel, non-formel, des notions difficiles à utiliser... pourquoi ?* En ligne : <https://oce.uqam.ca/apprentissage-formel-informel-non-formel-des-notions-difficiles-a-utiliser-pourquoi/>
- Brossard, M. (2004). *Lectures et perspectives de recherches en éducation*. Villeneuve d'Ascq. Presses universitaires du Septentrion. Collection : Éducation et didactiques. DOI : 10.4000/books.septentrion.14157 (Winnykamen & Lafont, 1990) / Schneuwly, cité par Yvon& Zinchenko, 2011
- Brougère, G. Bézille, Y. (2007). De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation. *Revue Française de Pédagogie*. (158), pp. 117-160.

- Cadiou Ph. Penser l'élitisme, Culture du niveau et culture du désir. En ligne : https://www.meirieu.com/FORUM/elitisme_cadiou.pdf
- Chéné, A., Gauthier, C., Martineau, S., Dolbec, J., Lenoir, Y., Gaudet, J. d. & Charland, J.-P. (1999). Les objets actuels de la recherche en éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, 25(2), 401–437. <https://doi.org/10.7202/032007ar>
- Classification of Learning Activities* (2016). En ligne : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-manuals-and-guidelines/-/ks-gq-15-011>
- Colley H. Hodkinson Ph. Malcom J., (2003). The theoretical dimension: formal and informal learning as competing paradigms. In *Informality and formality in learning: a report for the Learning and Skills Research Centre*. En ligne : <file:///C:/Users/Home/Downloads/InformalityandFormalityinLearning.pdf>.
- Conseil européen de Lisbonne 2000. En ligne : https://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm#:~:text=Le%20Conseil%20europ%C3%A9en%20a%20tenu,%C3%A9conomie%20fond%C3%A9e%20sur%20la%20connaissance.
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, (2017). *Rapport n°2 sur l'Éducation Non Formelle, Résumé*. (2), pp. 1-15. Rabat. En ligne : <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2017/01/e--ducation-aux-valeurs-synthe--se-fr.pdf>.
- Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique, (2018). Une Ecole de Justice Sociale. Contribution à la réflexion sur le modèle de développement. ISBN : 978-9954-9883-5-0. En ligne : <https://www.csefrs.ma/wp-content/uploads/2018/05/Une-e--ducation-de-justice-sociale-FR.pdf>
- Coombs, Ph. (1968). *La crise mondiale de l'éducation : analyse de systèmes*. Paris. PUF.
- Coombs, Ph. & Ahmed, M. (1974). *Attacking Rural Poverty How Non formal Education Can Help*. Report N° 10091. World Bank, Baltimore and London. The Johns Hopkins University Press.
- Dasen, P.R., (2002). Développement humain et éducation informelle. Dans P.R. Dasen, C. Perregaux, *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation*. De Boeck Supérieur. pp.107-123
- Déclaration des droits de l'enfant. En ligne : <https://www.humanium.org/fr/wp-content/uploads/declaration-droits-enfant-1959.pdf>. Consulté le 20-02-2020.
- Du Bois Reymond, M. (2003). *Une étude sur les liens entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, Direction de la Jeunesse et du Sport. En ligne : <https://rm.coe.int/16807023ac>.
- Éducation Pour Tous 2000-2015 : progrès et enjeux, rapport mondial de suivi sur l'EPT, résumé* (2015). UNESCO. En ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232565_fre. Consulté le 17-07-2019.
- El Bouazzaoui, H. (2012), Éducation non formelle : quelles formes ? Quelles articulations avec le formel ? *Formel vs Informel. Revue Interstices*. (2), 29-38.
- European Union (2016). *Classification of learning activities (CLA) MANUAL*. Luxembourg.
- Evans, D.R. (1981). *La planification de l'éducation non formelle*. Paris. UNESCO. IPE.

- European Union, Eurostat. (2016). *Classification of Learning Activities (CLA) Manuel*, Luxembourg. ISBN 978-92-79-52729-6 ISSN 2315-0815 doi : 10.2785/874604. En ligne : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/7659750/KS-GQ-15-011-EN-N.pdf/978de2eb-5fc9-4447-84d6-d0b5f7bee723> .
- Falardeau, G. (1990). La sociologie des générations depuis les années soixante : synthèse, bilan et perspective. *Politique*, (17), 59–89.
- Faribi, A. & Wafi, L. (2016). *Education Non Formelle : intégration des jeunes de plus de 15 ans. Revue de textes de l'éducation non formelle (ENF) et analyse des contenus pédagogiques, FORSATY*. Genève, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).
- Garnier, B. (2018). L'éducation informelle contre la forme scolaire ? *Carrefours de l'éducation*, 45, 13-21. <https://doi.org/10.3917/cdle.045.0013> .
- Gasse, S. (2008). *L'éducation non formelle, quel avenir ? Regard sur le Mali*, [Thèse de doctorat, Université de Rouen]. http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires_theses/textes/Gasse_These.pdf.
- Hamadache, A. (1993). *Articulation de l'éducation formelle et non formelle Implications pour la formation des enseignants*. UNESCO.
- Ley R. (2012). *La déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) adoptée et proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 ; Document de travail - RL/DEA - Stage CSC*, Paris. En ligne : <file:///C:/Users/Home/Downloads/Dclaration%20Universelle%20des%20Droits%20de%20l'Homme%20DUDH.pdf>
- L'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout Une Initiative Du Secrétaire Général De L'organisation Des Nations Unies. En ligne : <https://www.gcedclearinghouse.org/sites/default/files/resources/%5BFRE%5D%20Global%20Education%20First%20Initiative.pdf>
- Malcolm, G. (2015). L'éducation pour le développement. Dans : Tanimoune, N. & Veltmeyer, H. *Des outils pour le changement : Une approche critique en études du développement* (pp. 216-222). Press Université d' Ottawa
- Martin, J.Y. & Leroy, G. (2002). *Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations*. Paris. Institut de Recherche pour le Développement
- Maryvonne Dussaux. *L'éducation au développement durable, l'école et les territoires apprenants*. Education. Université Paris Descartes. Faculté des sciences humaines et sociales., 2011. Français. ffNNT : ff. fftel-01242575f. En ligne : <https://hal.science/tel-01242575v1/file/These-dussaux-2011.pdf>
- Maulini, O. & Montandon C. (dir.), (2005). *Les formes de l'éducation : variété et variations*. Bruxelles : De Boeck.
- Mialaret, G. (1991). *Pédagogie générale*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.miala.1991.01>
- Mialaret, G. (2012). *Pour l'éducation*. Paris. L'Harmattan.
- Mialaret, G. (2016). Les origines et l'évolution des sciences de l'éducation en pays francophones. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 49, 53-69. <https://doi.org/10.3917/lsdle.493.0053>

- Mlékuz, G. (2003). *L'éducation non formelle : un territoire éducatif, des modes d'apprentissage à valoriser pour développer l'éducation et la formation tout au long de la vie*. USTL. CUEEP.
- OCDE, (2014). *Environnements pédagogiques et pratiques novatrices, la recherche et l'innovation dans l'enseignement*. Éditions OCDE.
- Poisson, M. (2012). Articulation entre formel, non formel et informel : des ponts à construire. *Formel Vs Informel. Revue Interstices*. (2), 12- 29. L'Harmattan.
- Poizat, D. (2002). *Éducation non formelle : la forme absente. Contribution à une épistémologie des classifications internationales en éducation*. [Thèse de doctorat, 425 Université Lumière Lyon II]. file:///C:/Users/Home/Downloads/poizat_d%20(6).pdf.
- Rapport mondial de suivi sur l'EPT, (2006). *L'alphabétisation, un enjeu vital, aperçu régional: Afrique subsaharienne*. En ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000149776_fre
- UNESCO, (2000). *Cadre d'action de Dakar: l'Education pour tous: tenir nos engagements collectifs* (avec les six cadres d'action régionaux). En ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000121147_fre
- UNESCO. (2006). *Droit à l'éducation et à la protection de l'enfant*. En ligne : http://www.albacharia.ma/xmlui/bitstream/handle/123456789/30806/0567Droit_a_l_education_et_a_la_protection_de_l_enfant.pdf?sequence=1.
- UNESCO, 2015. En ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244834_fre
- Smith, MK (2001) *L'organisation apprenante. L'Encyclopédie de l'éducation informelle*. <http://www.infed.org/biblio/learning-organization.htm>
- Smith, J.A., Ed. (2003) *Qualitative Psychology: A Practical Guide to Research Methods*. Sage Publications, London. In ligne : <https://www.scirp.org/reference/referencespapers?referenceid=1710112>
- Weiler, H. (1980). *Planification de l'éducation et changement social : un séminaire de l'IIPPE*. ISBN : 92-803-2087-4. En ligne : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000076235_fre.